

Dossier enquête publique SCoT-AEC Grand Bourg Agglomération

(20 octobre 2025 au 19 novembre 2025)

Sommaire

1. Arrêté et délibérations

- Arrêté du président de Grand Bourg Agglomération N°AR25-21 du 19 septembre 2025 portant sur l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Grand Bourg Agglomération et l'élaboration d'un SCoT valant Plan Climat Air Energie Territorial (SCoT-AEC)
- Délibération n° DC-2023-049 du 17 juillet 2023 de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse prescrivant l'élaboration du SCoT valant PCAET ;
- Délibération n° DC-2024-096 du 16 décembre 2024 faisant acte du débat sur le Projet d'aménagement stratégique (PAS) ;
- Délibération n° DC-2025-045 du 7 juillet 2025 de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de SCOT valant PCAET Délibération
- Publications Le Progres 03-10-25 et 24-10-25
- Publication La Voix de l'Ain 03-10-25
- Publication La Voix de l'Ain 24-10-25